

LES ACTUS

Veyrier-du-Lac



JUILLET 2024

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

Spécial finances

Bilan 2023

Budget primitif 2024



La réalisation des budgets 2023 traduit la gestion rigoureuse de la commune d'un point de vue comptable et financier et la poursuite du plan pluriannuel pour des investissements d'avenir dans un contexte financier contraint.

Un service Enfance Jeunesse a été ouvert en 2023 avec l'embauche d'une équipe de professionnels de l'animation et la création d'un accueil de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Celui-ci est désormais proposé en semaine scolaire le mercredi et durant les vacances scolaires.

Un service Passeport / Carte d'identité a

également été ouvert en septembre 2023.

Un agent a été recruté à plein temps pour s'en occuper et du mobilier a été acheté pour assurer l'accueil du public en mairie dans de bonnes conditions.

La création de ces services engendre une augmentation des charges de personnel.

De nombreuses mesures d'économie d'énergie ont été mises en place par la collectivité ces dernières années mais les dépenses de fonctionnement ont été à nouveau impactées par l'augmentation du coût de l'énergie.

Les budgets primitifs 2024, votés par le conseil municipal à l'unanimité le 08 avril dernier, maintiennent les taux de fiscalité à l'identique, hormis la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale qui va être majoré de 60 %.

Ces budgets permettront à la commune de poursuivre ses missions, de mettre en œuvre les projets prévus, de maintenir et améliorer les services rendus aux Veyrolains.

Vanessa Bruno
Maire de Veyrier-du-Lac

Le **budget principal** se traduit par un résultat global cumulé de 6 438 795,50 € dont 1 397 011,99 € en fonctionnement et 5 041 783,51 € en investissement. Le budget commercial, quant à lui, dégage un résultat global cumulé de 307 618,72€.

REALISE 2023		BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES		TOTAL GENERAL
			CCAS	COMMERCIAL	
Fonctionnement	Résultat reporté 2022	100 000,00 €		38 801,02 €	138 801,02 €
	Dépenses	2 923 226,19 €	5 363,51 €	16 313,06 €	2 944 902,76 €
	Recettes	4 220 238,18 €	16 454,30 €	79 323,83 €	4 316 016,31 €
	Résultats cloture 2023	1 397 011,99 €	11 090,79 €	101 811,79 €	1 509 914,57 €
Investissement	Résultat reporté 2022	4 753 040,19 €		162 100,44 €	4 915 140,63 €
	Dépenses	2 045 262,31 €		25 891,22 €	2 071 153,53 €
	Recettes	2 334 005,63 €		69 597,71 €	2 403 603,34 €
	Résultats cloture 2023	5 041 783,51 €		205 806,93 €	5 247 590,44 €
Résultat net global		6 438 795,50 €	11 090,79 €	307 618,72 €	6 757 505,01 €

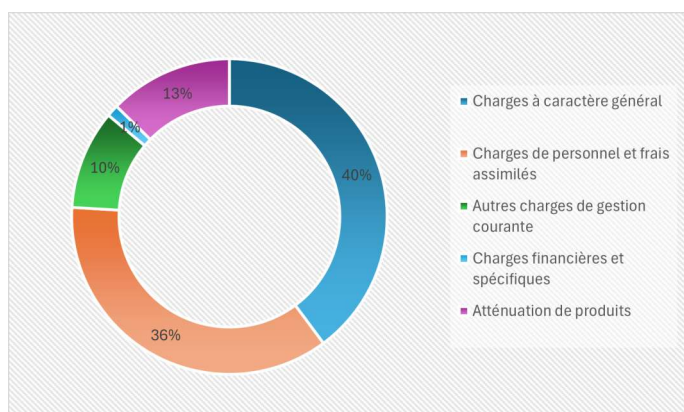
Produit fiscal par habitant

772 €

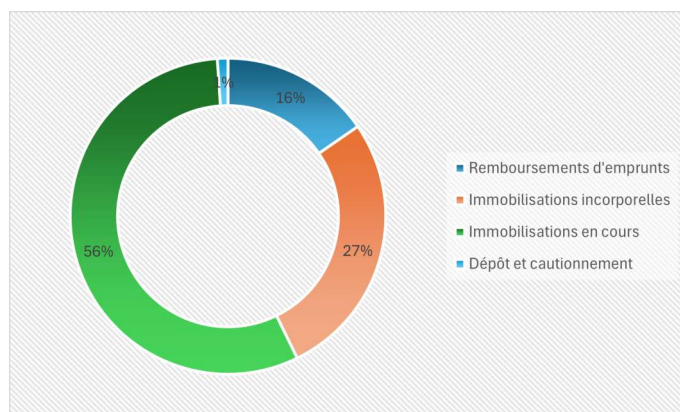
Dépenses de fonctionnement par habitant

1242 €

Budget principal - charges de fonctionnement 2023



Budget principal - charges d'investissement 2023



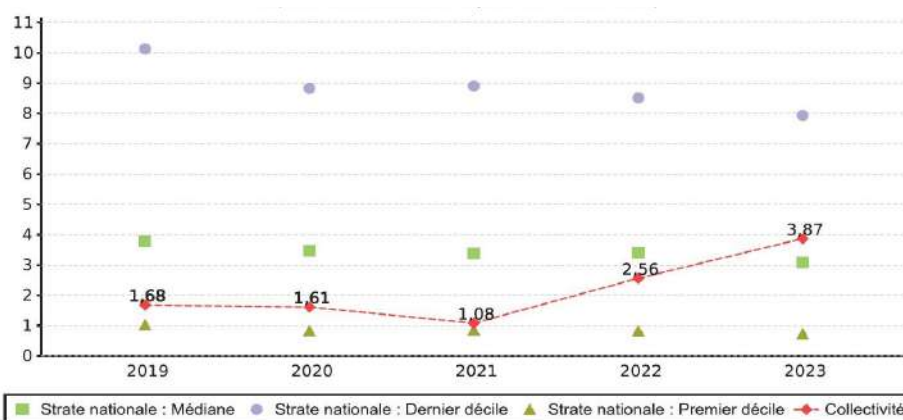
L'endettement de la commune

La commune a remboursé l'intégralité de sa dette contractée auprès du Syane. Le remboursement du capital restant dû, qui concernait dix emprunts pour des durées allant de 15 à 20 ans s'élevait à 195 574,97 €.

Ces emprunts ont permis l'intégration patrimoniale des opérations d'enfouissement ou de modernisation des réseaux secs.

Le conseil municipal avait également anticipé la remontée des taux de prêts et voté le 04 avril 2022 un emprunt de 3 600 000 € à un taux fixe de 0.95 % dont l'utilisation est prévu pour les projets à venir.

Capacité de désendettement (en année de CAF brute)



Capacité de désendettement

Compte tenu de cet emprunt, la capacité de désendettement de la commune, qui correspond au nombre

d'années que mettrait la commune à rembourser sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne est passée à 3,87 années de CAF Brute en 2023 (seuil d'alerte à 12 ans).

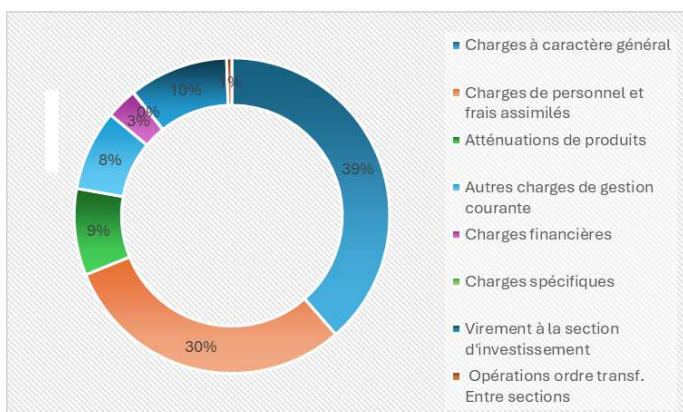
Le **budget primitif** a été voté à l'unanimité par le conseil municipal le 08 avril 2024.

Ce budget permettra de maintenir une situation financière saine tout en maintenant une enveloppe d'investissement ambitieuse et adaptée.

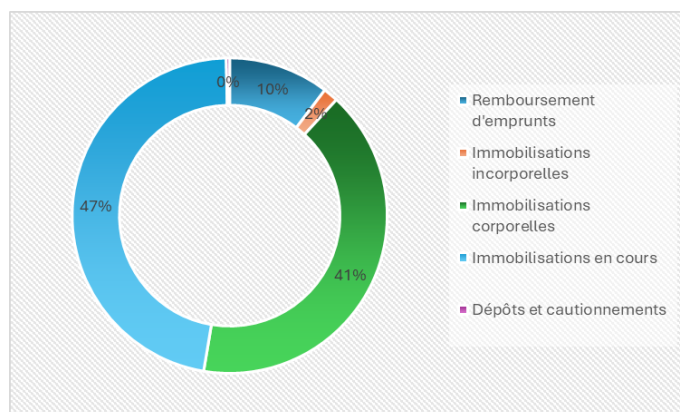
Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 7 242 349 €.

BUDGET PRIMITIF 2024		BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES		TOTAL GENERAL
			CCAS	COMMERCIAL	
Fonctionnement	Dépenses	4 276 771,00 €	20 700,00 €	162 811,79 €	4 460 282,79 €
	Recettes	4 276 771,00 €	20 700,00 €	162 811,79 €	4 460 282,79 €
Investissement	Reste à réaliser	953 571,00 €			953 571,00 €
	Dépenses	6 288 778,00 €		317 806,93 €	6 606 584,93 €
	Recettes	7 242 349,00 €		317 806,93 €	7 560 155,93 €

Budget primitif principal - charges de fonctionnement 2024



Budget primitif principal - charges d'investissement 2024



Les impôts locaux en 2024

Le 04 septembre 2023, le conseil municipal a décidé de majorer de 60 % de la part communale de cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Foncier bâti **26,72 %**

Foncier non bâti **25,26 %**

Taxe d'habitation **8,53 %**

Les ressources humaines

La mairie a renforcé ses équipes en 2024 en recrutant un garde champêtre, un agent de police municipale, un chargé de projets, de communication et des équipements de loisirs et une personne chargée de la conformité des autorisations d'urbanisme.



Le plan comptable municipal

Un changement de nomenclature, obligatoire au 1er janvier 2024, avec un passage de la M14 à la M57 a été appliqué par la mairie au niveau de sa comptabilité. De ce fait, certains chapitres et comptes sont modifiés ce qui peut engendrer des écarts importants au niveau des sommes inscrites au sein de ceux-ci.



Quelques dépenses réalisées en 2023

En investissement (TTC)

Travaux route de la Corniche	1 101 689 €
Véhicules	43 169 €
Equipements pour évènementiel	30 800 €
Verger et vignes La Ravoire	29 591 €
Mobiliers	21 430 €
Acquisition de parcelles boisées	19 308 €
Etude travaux route de Thônes	14 400 €
Travaux chemin de Beauregard	12 717 €
Etude schéma directeur du Centre Bourg	9 870 €

En fonctionnement (TTC)

SIVOM Contribution au fonctionnement	122 100 €
Animation	93 971 €
Subventions aux associations	28 192 €
Entretien bâtiments publics	23 416 €
Entretien matériel roulant	10 124 €

Dépenses énergétiques (étude Syane)

La commune paie des factures énergétiques pour 9 bâtiments suivis représentant 5000m² de surfaces chauffées et 45 points de comptage dont 27 éclairage public.

L'éclairage public représente un tiers des consommations et dépenses.



Indicateurs énergétiques	2023	2022	
Consommation KWh/hab.	309 KWh/hab.	384 KWh/hab.	-24 %
Dépenses en €/hab.	75 €/hab.	55 €/hab.	+36 %
Coût de l'énergie en c€/KWh	24,3c€/KWh	14,4c€/KWh	+69 %
Emission de CO2 en kgCO2/hab.	36,9 kgCO2/hab.	51,4 kgCO2/hab.	-28 %
Part d'énergies fossiles pour les	73 %	79 %	-8 %

Projets et dépenses en cours ou à venir

En investissement (TTC)

Réhabilitation du Presbytère : l'étude de programmation pour la réhabilitation du presbytère a été finalisée. Le projet de réhabilitation va être mis en œuvre cette année - **1 379 673,00 €**.

Reprise chemin des Barattes afin de réguler un problème de résurgence des eaux pluviales - **363 227 €**.

Travaux de rénovation des éclairages publics et des armoires électriques (sauf en centre bourg) : passage en éclairage LED et rénovation des armoires pour une gestion plus souple de l'éclairage public - **343 559 €**.

La Ravoire - Installation du maraicher et construction d'un bâtiment nature : l'appel à projet « La Ravoire va permettre à un maraicher d'installer une production sur la commune. Un bâtiment nature va être installé sur le site pour favoriser des activités en lien avec l'environnement - **150 000 €**.

Création d'une aire de lavage au centre technique municipal : suite à un diagnostic assainissement réalisé en 2021, la commune va créer une aire de lavage au centre technique municipal - **64 895 €**.

Sécurisation des balcons et volets de l'hôtel Riva : en tant que propriétaire des murs, la commune doit engager des travaux de sécurisation des balcons et des volets de l'hôtel Riva. Ces travaux seront réalisés par une entreprise - **42 438 €**.

Rénovation d'un logement municipal : les difficultés à se loger sur la commune de Veyrier-du-Lac impactent le recrutement d'agents. La rénovation d'un logement communal, 22 rue de la Voûte, permet désormais d'y accueillir un agent municipal - **38 854 €**.

Prévention des risques d'incendie de forêt et végétation : le massif des Bornes (Mont-Veyrier, Mont-Baron, Mont-Baret) fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) depuis 2010.

La municipalité, accompagnée par l'ONF, souhaite lancer dès 2024 des actions de DFCI (défense des forêts contre les incendies) - **38 349 €**.

Sécurisation des passages piétons : des travaux d'amélioration de la visibilité des passages piétons sont en cours : peinture, pose de signalisation, de plots clignotants... **34 892 €**.

Éclairage LED de deux courts de tennis : l'installation d'un système d'éclairage LED, sur deux courts de tennis, permettra de continuer la pratique en fin de journée durant les saisons d'automne et d'hiver - **26 120 €**.

Reconstruction du platelage de la rotonde qui avait besoin d'être réparé - **24 792,40 €**.

Reconstruction du ponton accueil (navettes) : **17 199,00 €**.

Construction d'un ponton pêche «PMR» : **9 470,70 €**.

Installation de deux échelles au quai Doyen : **880,00 €**.

En fonctionnement (TTC)

SIVOM Contribution au fonctionnement : **170 180 €**.

Plages en scène / Gliss'en scène : deuxième édition du festival riche de spectacles et démonstrations sportives - **65 400 €**.

Évènements vie de village : Fête nationale, repas des anciens... les évènements se succéderont en 2024 - **26 500 €**.